


Brevet (Certificat) Informatique et Internet

Mohamed Tajine (Septembre 2009)

Les TICÉ à tous les niveaux

- B2i - niveau 1 : école au plus tard en 6ème, 5ème
 - B2i - niveau 2 : Collège au plus tard en seconde
 - B2i - niveau 3 (en expérimentation) : Lycée
 - C2-niveau 1 : Licence
 - C2-niveau 2 : Master
- 

Brevet Informatique et Internet

Tout au long de sa scolarité,
école-collège-lycée,

l'élève est amené à réaliser des activités faisant appel à des connaissances et des compétences dans le domaine informatique.



Brevet Informatique et Internet

Les **usages des TICE** se développent dans toutes les disciplines au-delà des objectifs disciplinaires, en vue de :

- permettre aux élèves de se **familiariser** avec ces technologies sans pour autant devenir technicien
- **former de futurs citoyens** conscients des enjeux autour de ces technologies
- apprendre aux jeunes à **maîtriser les relations à autrui** induites par ces technologies
- **disposer d'outils** complémentaires **pour la réussite scolaire**



Brevet Informatique et Internet

- s'adresse à **tous les élèves**
- **formalise** des compétences et savoir-faire attendus des élèves dans l'usage des TIC
- **valorise** des pratiques pédagogiques intégrant les TIC
- **favorise** une maîtrise des TIC
- **permet** de devenir des citoyens avertis et responsables dans la société de l'information et de la communication qui se développe.



Brevet Informatique et Internet

➤ Un premier niveau à l'école...

Le **B2i niveau 1** a pour objectifs de familiariser les élèves à l'usage de l'outil informatique et de favoriser l'acquisition de certaines compétences à l'issue de l'école primaire.

Le collège a pour mission de délivrer le B2i niveau 1 aux élèves qui ne le détiennent pas encore.



Brevet Informatique et Internet

➤ Les domaines de compétences du B2i niveau 1 :

- Maîtriser les premières bases de la technologie informatique
- Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques
- Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte
- Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia
- Communiquer au moyen d'une messagerie électronique



Brevet Informatique et Internet

➤ Un deuxième niveau au collège ...

Le **B2i niveau 2** définit un ensemble de compétences que chaque élève doit maîtriser à l'issue de sa scolarité au collège afin de mieux appréhender ses études futures.

Au lycée, les élèves n'ayant pas encore acquis le B2i niveau 2 ont la possibilité de le faire valider en seconde.



L'attestation du B2i

La vérification des items de compétences B2i se fait **tout au long de la scolarité**

- **dans toutes** les disciplines
- **en continu**, un document de suivi et d'auto-évaluation, **la feuille de position**, permet de suivre la progression

*Quand tous les domaines de compétence d'un niveau donné sont validés une **attestation** délivrée dans les écoles, les établissements publics et privés sous contrat.*



Quand ?

- pendant **toute séance** d'enseignement permettant à l'élève d'utiliser les TIC
- dans des conditions variées
- **pas** de séance spécifique
- **pas** de discipline majeure
- **pas** tous les élèves **en même temps**
- **pas** toutes les compétences **à la fois**



Comment ?

- l'élève demande la validation d'un item quand il se sent prêt
- chaque enseignant fait acquérir et/ou vérifie au travers de ses activités un ou plusieurs items...

À l'école,

- validation par le professeur après **au moins 2 vérifications**
- attestation délivrée par le conseil de cycle

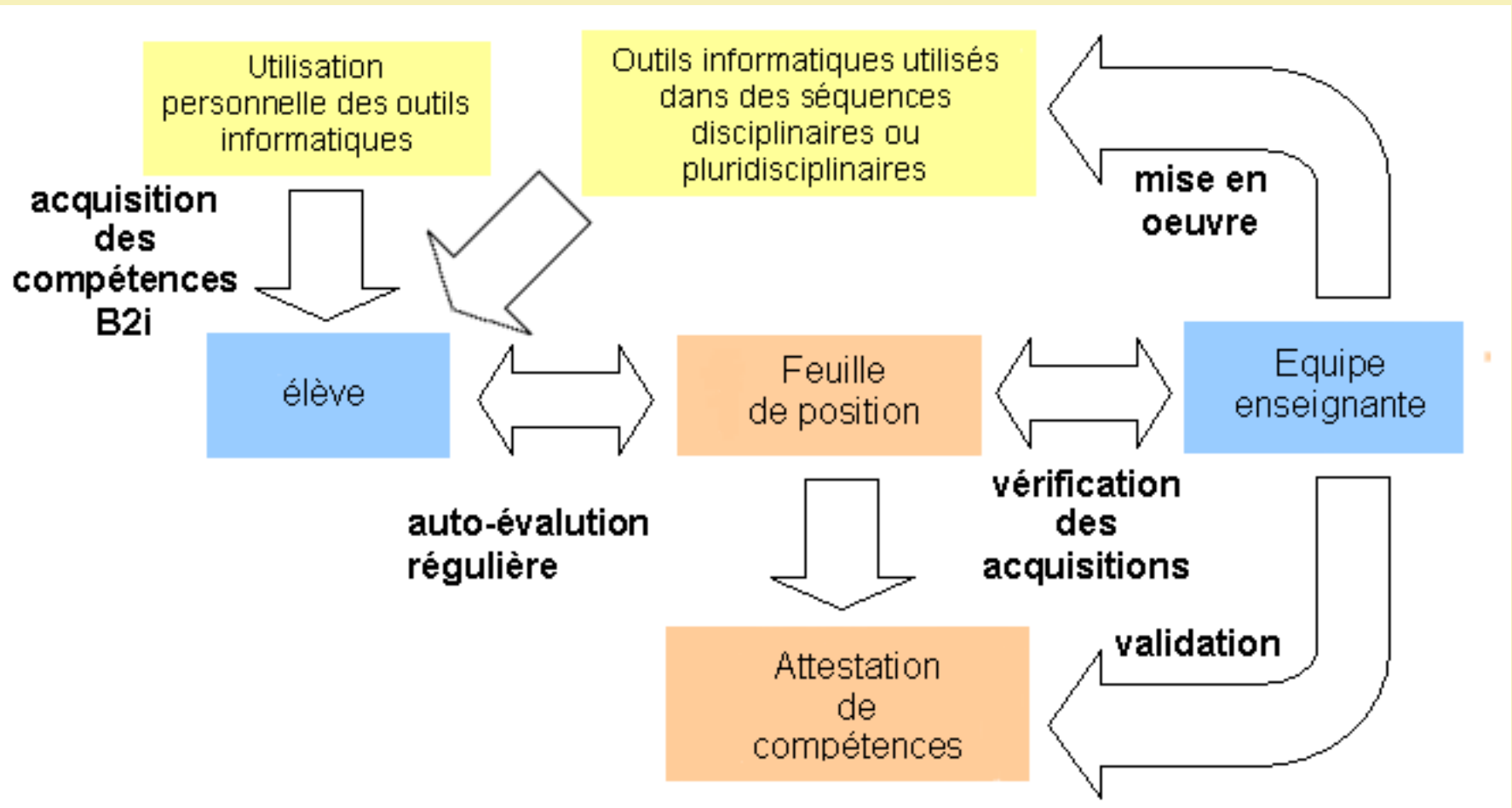
Au collège ou au lycée,

- vérifications par **n**¹ professeurs différents avant validation...
- attestation délivrée par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique

¹n pouvant varier de 2 à 5 suivant la politique de l'établissement



Brevet Informatique et Internet



Un travail en équipe est nécessaire

- **harmonisation** du vocabulaire informatique
- **appropriation** des compétences B2i
- **réflexion** sur la pratique pédagogique au sein d'une même matière en fonction des programmes
- **implication** des disciplines dans l'acquisition et la validation du B2i
- **répartition** des tâches et activités pédagogiques
- **réalisation** d'un calendrier pour aboutir à la validation des items



La mise en œuvre du B2i

Etape 0

Chaque enseignant doit :

- prendre connaissance des compétences attendues,
- identifier celles qui peuvent être acquises et/ou validées compte tenu des programmes de sa discipline dans les activités intégrant l'outil informatique



La mise en œuvre du B2i

Etape 1

L'équipe pédagogique se concerte pour :

- réfléchir sur **une répartition des items de compétence** à faire acquérir ou valider par discipline et par niveau
- établir un tableau détaillé de la répartition des tâches discipline par discipline **en distinguant les disciplines d'enseignement qui utilisent les TIC et peuvent vérifier les items de la technologie qui forme à l'apprentissage de ces outils !**



La mise en œuvre du B2i


Etape 2

L'équipe pédagogique doit s'engager sur :

- les prévisions pédagogiques indispensables
- la redondance nécessaire en listant des activités pédagogiques
- la définition des modalités de validation : **nombre minimum de vérifications...**
- la gestion sur la durée en réalisant un calendrier pour aboutir à la validation de tous les items
- l'organisation pratique



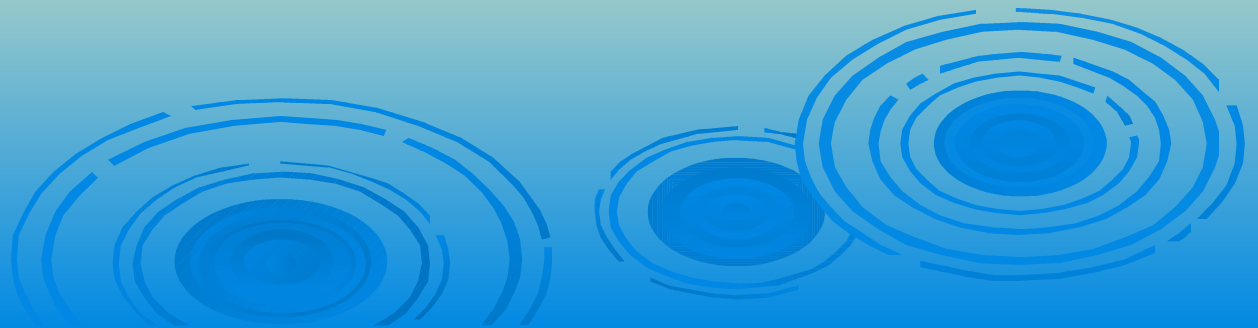
B2i - niveau 2

- Organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur
 - Produire, créer et exploiter un document
 - S'informer et se documenter
 - Organiser des informations
 - Communiquer au moyen d'une messagerie électronique
- 

B2i - niveau 3 (en expérimentation)

➤ Le niveau 3 s'appuie sur les programmes d'enseignement des disciplines et sur les pratiques pédagogiques interdisciplinaires.

- ❖ Structurer l'environnement de travail
- ❖ Consulter / Acquérir
- ❖ Transformer / Réutiliser
- ❖ Restituer / Produire
- ❖ Communiquer / Échanger



C2i - niveau 1

Pour en savoir plus :

- <http://c2i.education.fr/>
- **Contrairement au B2i**, le constat de la maîtrise des compétences se fera à travers une **épreuve de validation** dont les modalités seront choisies par les universités, dans le respect du cahier des charges national.
- Les modalités d'acquisition des compétences du C2i par les étudiants sont laissées à l'initiative des universités.

C2i - niveau 1 (suite)

A- Référentiel général et transversal

- **Tenir compte du caractère évolutif des TIC**
- **Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie**

B- Référentiel spécifique et instrumental

- **S'approprier son environnement de travail**
- **Rechercher l'information**
- **Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau**
- **Réaliser des documents destinés à être imprimés**
- **Réaliser la présentation de ses travaux et en ligne**
- **Echanger et communiquer à distance**
- **Mener des projets en travail collaboratif à distance**

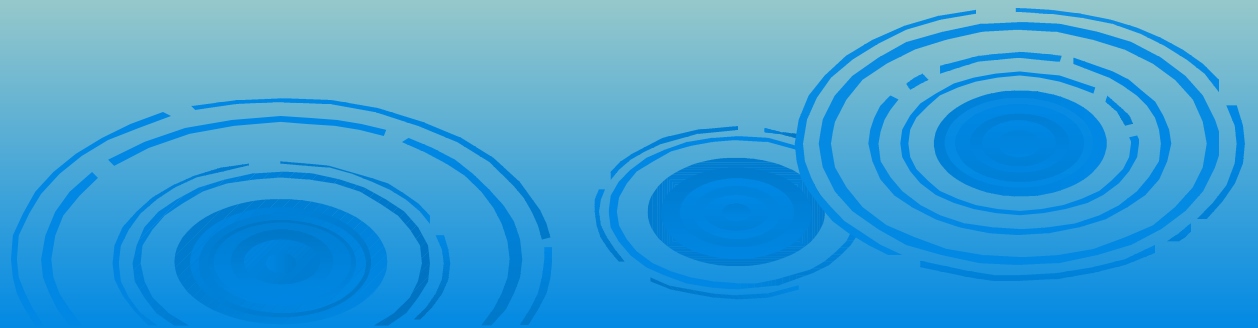


C2i - niveau 2

- Pour l'enseignement, ce niveau 2 s'appelle C2i-enseignant
- En expérimentation de décembre 2004 à juin 2005

Compétences à valider, certification possible ultérieurement

- Généralisation en 2005 - 2006
- Certification commencée à la rentrée 2006



C2i – enseignant (suite)

A. Compétence générales liées à l'exercice du métier

- **Maîtrise de l'environnement numérique professionnel**
- **Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie**
- **Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif**

B. Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans la pratique

- **Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif**
- **Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage**
- **Mise en œuvre pédagogique en présentiel et à distance**
- **Compétences d'évaluation**



<https://dpt-info.u-strasbg.fr/~tajine/Formation-F-SVT.htm>